

Campus

Magazine de l'Université de Genève

N° 82 octobre-novembre 2006



Le français
tire la langue

Le français tire la

Le moins que l'on puisse attendre d'une personne diplômée de l'Université est qu'elle s'exprime dans un français correct, oralement comme par écrit. Depuis quelques années pourtant, cette condition ne semble plus être pleinement remplie par un nombre croissant d'étudiants, y compris en Faculté des lettres. Les résultats de l'étude PISA montrent qu'il en va de même au niveau secondaire puisqu'à Genève, 20% des élèves de 9^e année connaissent de grandes difficultés lorsqu'ils sont confrontés à l'écrit. La tendance se confirme également au niveau national pour ce qui est des adultes, les derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique faisant état de 800 000 personnes (soit 16% de la population) éprouvant d'importants problèmes de compréhension lorsqu'ils sont confrontés à un texte de niveau rudimentaire.

Inquiétant pour l'institution académique qui forme en partie le corps enseignant, ce constat est également préoccupant pour l'ensemble de la société. S'exprimer avec moins d'aisance, c'est en effet prendre le risque de ne plus être compris et par conséquent de ne plus être à même de communiquer convenablement avec ses concitoyens. Sans compter qu'un mauvais apprentissage (ou enseignement) du français diminue les chances des plus défavorisés d'emprunter l'ascenseur social. D'un point de vue économique, la situation n'est pas plus rassurante, puisqu'on risque à terme de voir se développer des filières privées capables de répondre aux attentes des entreprises, mais qui seront très certainement moins démocratiques. Enquête au sein du Département de français, à l'heure où une réforme de la formation des enseignants du secondaire, qui entrera en vigueur à la rentrée 2007 ou 2008, se profile à l'horizon.

Dossier réalisé par Vincent Monnet, Anton Vos et Sandrine Lamielle
Dessins: Isabelle Pralong



langue

> Difficultés grammaticales, lexique restreint, mauvaise maîtrise de la conjugaison sont les symptômes d'un mal qui met en danger la capacité de chacun à communiquer, mais aussi à conceptualiser le monde

> L'apprentissage du français à l'école primaire est-il satisfaisant? Les points de vue des différents acteurs impliqués dans l'instruction des enfants

> Le français vient du latin et les grammairiens du passé ont inscrit cette filiation dans la graphie. Il en résulte l'orthographe relativement complexe que l'on connaît aujourd'hui

ET R'GARDE-R'GARDE C'EST LA FILLE QUE
JE TE PARLAIS L'AUTRE JOUR!

DONT JE TE PARLAIS L'AUTRE JOUR.

WÔÔ-LA-LA COMME TU TE PÈTES TOI ALORS!

COMME TU TE LA PÈTES.

C'est grave doct

Difficultés grammaticales, lexique restreint, mauvaise maîtrise de la conjugaison sont les symptômes d'un mal qui met en danger la capacité de chacun à communiquer, mais aussi à conceptualiser le monde

Un jeune enseignant de français contraint à prendre des cours de rattrapage à la Migros par le directeur de son établissement; des banquiers qui se plaignent du niveau d'expression déficient de leurs nouvelles recrues (par ailleurs très compétentes sur le plan technique); une difficulté croissante de la part des étudiants non seulement à rédiger correctement, mais aussi à repérer leurs erreurs: nombreux sont les indices laissant à penser que la langue de Molière est une richesse de moins en moins bien partagée.

En ce qui concerne Genève, cette hypothèse a été confirmée par le premier volet de l'étude PISA. Selon ses résultats, le canton se caractérise par des élèves ayant en moyenne des compétences plus faibles, mais aussi des résultats plus dispersés que ceux des autres can-

tons romands en matière de lecture et de compréhension de texte.

«Il faut se garder de trop généraliser, prévient Laurent Jenny, directeur du Département de français moderne. Il existe une très grande inégalité de condition parmi les étudiants de la Faculté des lettres. Des mordus de littérature, il y en a encore chaque année. Et certains étudiants, arrivant avec un très petit bagage, parviennent à le développer au fil de leurs études. Il y a donc toujours de très bons étudiants qui sortent de la Faculté. Cependant, d'un point de vue plus global, la baisse de niveau me paraît difficilement contestable. Dans leur grande majorité, les étudiants que nous accueillons aujourd'hui ont un rapport très scolaire au texte, ils éprouvent peu de curiosité envers ce qu'ils lisent et leur culture littéraire est souvent très mince.» Même son de cloche du côté de Jacques Moeschler,

directeur du Département de linguistique: «En termes de production, on ne voit pas de choses épouvantables. Lorsqu'on demande aux étudiants de rédiger un travail écrit à la maison, le résultat est articulé, argumenté et relativement bien présenté. Ce n'est pas n'importe quoi. En termes de compréhension, par contre, les résultats sont plutôt à la baisse. Les élèves du secondaire ont en effet de plus en plus de peine à comprendre et à lire des textes que les générations précédentes lisaient à l'âge de 12 ans. La langue française, qui n'est pourtant pas si inaccessible, est devenue étrangère à beaucoup d'entre eux.»

Une mécanique délicate

Plus concrètement, dans les copies corrigées par les enseignants du Département il est relativement fréquent de croiser des pronoms ou des propositions utilisés au petit bonheur, des choix lexicaux aléatoires, une syntaxe très pauvre ou des constructions syntaxiques erronées. «Je commence toujours l'année par demander à mes étudiants de résumer un texte argumentatif, explique Guy Poitry, chargé d'enseignement, animateur de l'atelier d'écriture du Département de français, et responsable des séminaires de dissertation littéraire. L'exercice est souvent très révélateur. C'est là qu'apparaissent les problèmes non seulement de langue, mais aussi de compréhension. Un certain nombre d'élèves ont de la peine à repérer les articulations logiques (mais, donc...) et par conséquent à suivre le raisonnement qui leur est proposé.»

Le recul constant du latin dans l'enseignement secondaire et le recours aux «méthodes directes» dans l'enseignement des langues vivantes n'ont rien arrangé selon le professeur Michel Jeanneret, ancien directeur du

La formation se réforme

14

La formation des professeurs de l'école primaire est actuellement assurée par la Section des sciences de l'éducation. La licence «mention enseignement» a d'ailleurs été prolongée pour une année (jusqu'à la rentrée 2008 au moins), en attendant de trouver une solution politique à la question de savoir quel type de filière compatible avec les accords de Bologne il faudra concevoir: baccalauréat ou maîtrise universitaire? Pour les enseignants du secondaire, en revanche, les choses sont un peu plus claires. Dans le sillage de la réforme de Bologne se profile en effet un projet de maîtrise d'études spécialisées (MAS). Cette filière strictement pédagogique, qui devrait s'ouvrir à la rentrée 2007 ou 2008, sera probablement placée sous l'égide d'un centre interfacultaire regroupant les lettres, la FPSE, les SES et les sciences.

Dans l'intervalle, Antoine Auchlin, maître d'enseignement et de recherche en linguistique française, assurera dès le mois d'octobre 2006 un enseignement de grammaire des fautes (1 heure de cours durant le semestre d'hiver), qui devrait déjà permettre certains progrès.

leur?

Département de littérature française moderne: «Les élèves sont de moins en moins souvent amenés à réfléchir à ce qu'est la structure élémentaire d'une phrase. Faute de cette compréhension, ils éprouvent des difficultés croissantes à manier cette délicate mécanique qu'est la langue française et à en imbriquer les différents éléments de façon intelligible.»

L'ordinateur: un faux ami

Autre fait aggravant: l'usage de l'ordinateur, qui permet, au travers des correcteurs orthographiques et grammaticaux intégrés aux programmes de traitement de texte, de masquer certaines défaillances durant la première année d'études universitaires (la plupart des facultés n'exigent pas d'examen manuscrit avant la deuxième année). La qualité de la relecture a également pâti de cette évolution puisque le tra-

vail est laissé à la machine. «Cette désinvolture est assez récente, commente Guy Poitry. Elle est gênante dans la mesure où un futur professeur de français devrait être capable de se passer de ce genre d'outils, ou, dans le doute, de se référer à un bon dictionnaire.»

En amont, le fait que la population genevoise soit de plus en plus multiculturelle pose également un certain nombre de nouvelles difficultés au niveau de l'enseignement obligatoire. Si les populations italiennes, hispaniques ou lusophones arrivées à partir des années 50 se sont très bien intégrées du point de vue de la langue, cela tient en partie au fait que les enseignants pou-

La qualité de la relecture a également baissé puisque le travail est laissé aux logiciels informatiques

vaient facilement trouver des «ponts» pour communiquer avec ces élèves. Aujourd'hui, la multiplication de cultures extrêmement différentes au sein d'une même classe rend l'exercice plus ardu. «Ce type de situation pose des problèmes nouveaux à l'Instruction publique, explique Jacques Moeschler. Pourtant les concepts et les modèles généraux qui permettraient d'obtenir des résultats plus probants existent. Et c'est à →





nous, spécialistes de la langue, qu'il revient de développer des outils ayant une validité scientifique incontestable et pouvant être transmis de manière relativement simple aux enseignants. Tout bon physicien peut aujourd'hui expliquer en une demi-heure la théorie de la relativité d'Einstein à un enfant. De la même façon, au sein de notre Département, il y a une dizaine de personnes qui sont capables de faire comprendre à n'importe qui pourquoi le français est tel qu'il est et pas autrement.»

Globalement, le constat est donc plutôt sévère. Mais, sachant qu'un étudiant qui n'est pas bon en langue n'est pas automatiquement mauvais sur le plan de la réflexion, faut-il réellement s'en inquiéter? La réponse ne fait guère de doute aux yeux des personnes interrogées. «Le rapport à la langue est un rapport complexe, explique Laurent Jenny. Une langue, c'est en effet une loi, ce qui lui vaut

d'être fréquemment subvertie et détournée. Mais c'est aussi la façon la plus immédiate de conceptualiser notre environnement. Personnellement, je ne suis pas un puriste. Les langues bougent que l'on en soit d'accord ou pas. Je ne suis donc pas choqué par l'idée qu'on puisse réformer quelques règles byzantines ou trop complexes. Mais il ne faut pas faire abstraction de ce qui fait la richesse expressive d'une langue. Abdiquer trop facilement devant certaines difficultés, c'est accepter un appauvrissement de notre univers mental. Personne ne souffrira si l'on parvient à simplifier l'accord des participes. En revanche, la confusion du futur et du conditionnel est le symptôme d'une déficience grave dans nos capacités de conceptualisation.»

Face à un danger qui semble de plus en plus réel, l'Université ne reste pas les bras ballants. En attendant l'entrée en vigueur d'une nouvelle formation destinée aux enseignants prévue pour 2007 (lire en page 14), un certain nombre de progrès ont déjà été réalisés. «Pour ma part, explique Jacques Moeschler, j'ai insisté auprès de mes assistantes pour que leurs corrections ne négligent pas la forme et qu'elles spécifient les fautes d'accord et

les erreurs de syntaxe afin que l'élève puisse prendre la mesure de ses lacunes. C'est quelque chose qui ne va pas forcément de soi pour les nouveaux enseignants.»

Prise de conscience

Autre exemple: jusqu'à une période très récente, le seul examen durant lequel on évaluait le français était la dissertation, les autres épreuves étant davantage destinées à évaluer le fond que la forme. Par le jeu des moyennes, il était par ailleurs possible d'obtenir une demi-licence avec des notes de 1,5 ou 2 en dissertation, soit un niveau très nettement insuffisant pour de futurs enseignants de français. Pour couronner le tout, il était impossible, même à un étudiant qui le souhaitait, de repasser ces examens pour corriger son niveau une fois la demi-licence obtenue. «Certains étudiants parvenaient à traverser toute leur scolarité en dissimulant leur handicap, explique Guy Poitry. Mais nous avons progressivement pris conscience du problème et, dans le système de Bologne, on peut plus facilement faire barrage. On pourrait aller plus loin en organisant un enseignement propédeutique en début de cursus afin de récapituler certains points essentiels, mais nous n'en avons pas vraiment les moyens pour le moment, puisque le nombre de postes au sein du Département n'a cessé de se réduire ces dernières années.» ■

«Abdiquer trop facilement devant certaines difficultés, c'est accepter un appauvrissement de notre univers mental»

Culture de l'écrit versus société de l'image

Lire reste l'une des meilleures façons d'assimiler une langue. Depuis l'avènement des nouvelles technologies, cette activité a pourtant du plomb dans l'aile

La baisse du niveau de français est-elle liée à une désaffection du livre? Pour la plupart des observateurs, il ne fait guère de doute que l'écrit ne tient plus dans nos sociétés le rôle fondamental qu'il a pu jouer durant des siècles comme véhicule du savoir, comme patrimoine culturel et spirituel, mais aussi comme support à l'imaginaire. «La pratique de la lecture tient un rôle fondamental dans l'apprentissage d'une langue, explique Michel Jeanneret, ancien directeur du Département de littérature française moderne. La proximité avec le texte met en jeu un mécanisme qui permet d'intégrer les subtilités de la langue et de se familiariser véritablement avec elles.»

Un objet étranger

A l'évidence pourtant, les étudiants qui entrent aujourd'hui à l'université n'ont pas la même culture littéraire que leurs aînés. Ils ont peu fréquenté les classiques et ne lisent guère pour des raisons récréatives. «La plupart des enseignants continuent à considérer le livre comme allant de soi, ajoute le professeur. Mais, pour beaucoup de jeunes, c'est devenu un objet plus ou moins étranger.»

«Nous sommes sortis d'une culture du livre pour aller vers une culture de l'image, complète son collègue Laurent Jenny, directeur du Département de français moderne. A la fin du primaire, avec l'entrée au cycle d'orientation, on constate un effondrement de la lecture "spontanée".»

Assimilé à un objet purement scolaire par les élèves, le livre semble donc avoir perdu sur les bancs de l'école l'essentiel de son attractivité. Et rares sont ceux pour qui il est encore synonyme d'enrichissement, d'évasion, de compréhension de soi et de l'autre.

A contrario, l'image est un médium qui est clairement situé du côté du plaisir et de l'instantanéité. Mais la médaille a son revers. Les informations diffusées au travers de la télévision, de la presse contemporaine ou d'Internet demandent un temps d'attention de plus en plus réduit. Conséquence: lire un ouvrage de bout en bout demande pour certains individus un effort de concentration qu'ils peinent à fournir sans exercice préalable.

Le primat de la communication rapide pousse par ailleurs les enseignants comme les médias à privilégier des formulations simples, des phrases courtes et des constructions qui finissent par devenir stéréotypées, sous prétexte de ne pas rebuter l'audience. «Ce qui fait l'intérêt d'un récit, c'est précisément le fait que l'on ne comprenne pas tout instantanément et que le lecteur se trouve incité à réfléchir, explique Guy Poitry. Les romans de Jules Verne, par exemple, comportent des passages relativement complexes, ce qui n'a pas empêché des générations d'enfants de dévorer ses ouvrages.»

Un mal aux causes multiples

Le problème, on le voit, dépasse de loin la seule question de l'enseignement. C'est en effet l'évolution générale de nos sociétés qui est ici en cause: prédominance de la télé bien sûr, mais aussi éclatement des familles, précarisation des conditions de travail, manque de temps et de ressources pour l'éducation des enfants, métissage croissant des populations... Aussi sombre que soit le tableau, la par-

tie n'est pas pour autant perdue selon Michel Jeanneret: «L'image est une dimension que nous avons trop longtemps négligée, mais un gros effort d'adaptation est en cours, dans le département, notamment grâce à l'enseignement du cinéma dans ses rapports avec la littérature, assuré par Patrizia

«L'image est une dimension que nous avons trop longtemps négligée»

Lombardo et Laurent Darbellay. Après tout, l'écrit et le visuel sont deux formes de langage complémentaires.» Une assertion que confirme volontiers Laurent Jenny, après avoir consacré durant le semestre d'été 2006 un séminaire aux «mots dans l'art» pour les besoins duquel il a utilisé de nombreux supports imagés (poèmes visuels ou tableaux comprenant des mots). «J'ai constaté une désinhibition de la parole tout à fait étonnante de la part d'étudiants que je connais bien et qui, la plupart du temps, restent silencieux devant les textes, explique le professeur. Dès qu'il s'agit de commenter quelque chose qui relève de l'image, on a l'impression qu'ils sont libérés du poids dogmatique qu'ils attribuent au texte littéraire. Ce constat me laisse penser que l'on aurait tout intérêt dès l'école à développer une approche plus globale de la lecture, qui, sans rien abdiquer de la précision analytique, valorise la dimension culturelle des textes, leur rapport aux autres arts et leur signification historique.» ■

La langue, facteur de discrimination

Selon Jacques Moeschler, professeur de linguistique, il faut relever le niveau des exigences à l'école pour remettre en marche l'ascenseur social

Lorsqu'on voyage, le langage – même approximatif – est souvent le meilleur moyen d'intégration. Dans son propre pays, par contre, les lacunes expressives se paient cher. Parler de manière confuse, manquer de vocabulaire, être incapable de rédiger correctement ou de comprendre un texte simple constituent sou-

tant décrié par les pédagogues ces dernières décennies? Pour ce qui est de l'apprentissage du français, il semble difficile de passer totalement outre. Un enfant, en effet, n'apprend pas vraiment la langue qu'il parle: il l'acquiert rapidement (vers 3 ans en général), par le biais des stimuli qui proviennent de son environnement

social et grâce à ses facultés personnelles. A charge de l'école, ensuite, de lui enseigner un nouveau code: celui de l'écrit. «Pour fixer la parole dans l'écriture, on est forcé de se reposer sur une série de conventions et de règles, commente Jacques Moeschler. Celles-ci sont forcément complexes et, sous de nombreux aspects, ne correspondent pas à ce qu'un

enfant sait du langage oral: verbes irréguliers, principes d'accord...» Exemple: oralement, la langue française peut marquer le pluriel uniquement dans l'article. En revanche, lorsqu'on passe au mode écrit, le pluriel est indiqué à trois reprises: dans l'article, dans le nom et dans le verbe (le garçon chante/les garçons chantent). «Apprendre le français, comme toute autre langue naturelle, c'est ça: montrer que le système écrit peut être redondant, arbitraire et complexe», poursuit le chercheur. Face à ces contraintes, les méthodes globales ou semi-globales d'apprentissage de la lecture – qui fonctionnent par analogie – peuvent entraîner des confusions entre le mot évoqué et la chose qu'il repré-

«Pour permettre au plus grand nombre de parvenir à l'excellence, il faut relever le niveau des exigences»

vent un handicap réhibitoire lorsqu'on recherche un emploi.

Si l'école entend continuer à jouer le rôle d'ascenseur social qui est le sien depuis la révolution des systèmes pédagogiques du début du XX^e siècle, elle se doit donc de permettre aux plus défavorisés de dépasser leur condition. «Pour permettre au plus grand nombre de parvenir à l'excellence, il n'y a pas trente-six façons de procéder, explique Jacques Moeschler, directeur du Département de linguistique. Il faut relever le niveau des exigences, afin que les élèves qui sortent de l'école obligatoire ne puissent plus être discriminés à cause d'un niveau de français insuffisant.»

Renforcer la sélection permettrait par ailleurs de repérer plus tôt et plus efficacement les personnes souffrant d'un réel handicap en français. En leur offrant des appuis adaptés, on pourrait ainsi éviter bien des dégâts à long terme. Faut-il dès lors revenir à l'apprentissage par cœur

enfant sait du langage oral: verbes irréguliers, principes d'accord...» Exemple: oralement, la langue française peut marquer le pluriel uniquement dans l'article. En revanche, lorsqu'on passe au mode écrit, le pluriel est indiqué à trois reprises: dans l'article, dans le nom et dans le verbe (le garçon chante/les garçons chantent). «Apprendre le français, comme toute autre langue naturelle, c'est ça: montrer que le système écrit peut être redondant, arbitraire et complexe», poursuit le chercheur.

Face à ces contraintes, les méthodes globales ou semi-globales d'apprentissage de la lecture – qui fonctionnent par analogie – peuvent entraîner des confusions entre le mot évoqué et la chose qu'il repré-



Un cinquième des élèves du canton du bout du lac connaissent de grandes difficultés en écriture

PISA place Genève en queue de peloton

Depuis l'an 2000, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) lance tous les trois ans une vaste enquête sur les compétences scolaires sous le label PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Au total, entre 4500 et 10000 élèves de 31 pays ont participé à la première édition consacrée principalement à la lecture, mais qui portait également sur les mathématiques et les sciences. En 2003, ce sont 250 000 élèves issus de 42 pays qui ont répondu à des questionnaires axés sur les mathématiques, l'aptitude à résoudre des problèmes, les sciences et la lecture. Focalisé sur les sciences naturelles, le volet 2006, réalisé au printemps, a quant à lui mobilisé des écoliers issus de 57 pays dont 2300 petits Suisses. La publication des résultats est attendue pour la fin 2007.

Les deux premières études ont vu la Finlande, le Japon et la Corée du Sud se hisser en tête de classement. La Suisse figure pour sa part dans la moyenne, au même niveau que la France. Les compétences nationales sont parmi les meilleures en mathématiques et elles se situent juste en dessous de la moyenne pour les sciences. Elles sont en revanche moyennes en lecture. Dans les trois domaines testés, ce sont les élèves romands qui ont obtenu les meilleurs résultats. Pour la lecture, Fribourg et le Valais arrivent en tête, tandis que Genève est nettement en queue de peloton. L'enquête révèle ainsi que si environ 20% d'élèves sont jugés très compétents, 20% connaissent de grandes difficultés lorsqu'ils sont confrontés à l'écrit. Globalement, l'étude montre que les élèves suisses ont de meilleures

compétences lorsqu'il s'agit de retrouver une information dans un texte voire de développer une interprétation que lorsqu'il s'agit de réfléchir sur le texte. L'analyse détaillée des réponses des élèves avec de faibles compétences en «littératie» montre que ces derniers éprouvent de la difficulté à tenir compte de plusieurs points de vue exposés dans un texte, à argumenter le leur, mais surtout à réfuter et contre-argumenter à partir de différentes opinions exprimées. Ils semblent manquer de stratégies diversifiées et adaptées aux textes abordés. Logiquement, ce sont les élèves qui lisent le moins et diversifient le moins leur lecture qui ont les compétences les moins élevées. ■



Lire, c'est bien. Comprendre

L'école primaire genevoise serait sur la bonne voie, mais se bat pour que les 12% d'élèves qui la quittent sans bien maîtriser la lecture diminuent

Personne ne conteste ce point: un élève doit savoir lire et écrire en sortant de l'école obligatoire. Pour Thérèse Guerrier, à la tête de la direction de l'enseignement primaire au sein du Département de l'instruction publique (DIP), c'est même la priorité. «Dans le monde d'aujourd'hui, ne pas savoir lire ou écrire convenablement le français mène à la marginalisation, à la mise à l'écart de la société, estime-t-elle. Et c'est le rôle de l'école d'éviter que ce genre de scénario ne se réalise.»

Projet pilote

Sur ce point-là, la situation actuelle à Genève (qui n'est pas si différente que dans les autres cantons alors que près de 40% des élèves n'ont pas le français comme langue maternelle) ne serait ni catastrophique ni totalement satisfaisante. Au DIP, on considère en effet qu'environ 12% des élèves quittent l'école primaire sans bien maîtriser la lecture. En fin de 2^e primaire, 15% des élèves n'atteignent pas les objectifs d'apprentissage en lecture. Moins d'un tiers rencontrent des difficultés à déchiffrer un texte. Les autres y parviennent, mais ne comprennent pas tout ce qu'ils lisent. Ce problème de compréhension lors de la lecture, qui se retrouve d'ailleurs dans les degrés supérieurs et jusqu'à l'université, est devenu la bête noire du DIP. Il s'agit de le réduire au minimum. C'est dans cet esprit que le projet pilote à l'école des Tattes (Onex), qui s'inscrit dans un réseau prioritaire d'enseignement, a été lancé à la rentrée 2006. Celui-ci devrait permettre de répondre de manière encore plus efficace aux élèves en difficulté dans les quartiers populaires.

«L'enseignement du français à l'école primaire s'est perfectionné ces dernières années, poursuit Thérèse Guerrier. En s'appuyant sur les dernières recherches effec-

tuées dans l'apprentissage des langues, nous essayons de trouver un moyen d'assurer la réussite de tous les élèves. Et cela passe non seulement par l'enseignement de la technique (déchiffrage, orthographe, grammaire, vocabulaire et conjugaison), mais aussi par la compréhension orale et écrite des textes. Car c'est une chose que de maîtriser le code de la langue, c'en est une autre que de saisir l'information qui se cache dans un texte. Cette dimension, qui requiert des capacités de synthèse et d'analyse, est présente dès l'école primaire.»

L'exigence que l'élève doit comprendre ce qu'il lit n'est certes pas nouvelle, mais la tendance actuelle est d'y apporter un soin tout particulier et, surtout, d'instaurer un «apprentissage continué» de la lecture. Le «plan lecture» du DIP prévoit en effet de poursuivre cet enseignement régulièrement jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire au lieu de l'arrêter après la deuxième primaire, comme c'était le cas jusqu'à maintenant. «Les enfants ont certes les capacités cognitives suffisantes pour maîtriser la lecture dès 8 ou 10 ans, mais leurs compétences doivent encore être largement perfectionnées par la suite, précise la directrice. Il est donc nécessaire de travailler systématiquement les techniques de lecture tout au long de

leur scolarité. Faire lire ne suffit pas.» En attendant et dans le souci de mesurer les progrès des élèves en compréhension orale et écrite (ainsi qu'en mathématiques), une épreuve cantonale a été introduite il y a quelques années en fin de 2^e primaire. Dès la rentrée 2005, un test équivalent a été organisé pour la première fois pour les élèves de fin de 4^e. «Comme il existe depuis longtemps une épreuve commune à la fin de la 6^e, nous avons désormais un dispositif qui permet un suivi très fin des connaissances acquises tout au long de l'école primaire, explique



dre, c'est mieux

Thérèse Guerrier. On peut ainsi constater des manquements, corriger le tir là où c'est nécessaire, etc. Grâce à cette épreuve en fin de 4^e, nous avons d'ailleurs constaté qu'en deux ans, les connaissances des élèves en français ont globalement augmenté. Cependant, les données nous ont aussi confirmé le besoin de mettre en place un enseignement des stratégies de lecture plus axée vers la compréhension que vers le déchiffrage.»

Défi relevé

Cela dit, selon la directrice, l'école genevoise est sur la bonne voie. Même si la rénovation de l'enseignement primaire, commencée en 1994, suscite encore la

«Les enseignants ont su relever les défis de la lutte contre l'échec scolaire»

polémique (lire ci-contre). «Tout n'est pas parfait, admet-elle. Les changements ne vont jamais sans heurts, ni sans provoquer des résistances. Mais, dans l'ensemble, les enseignants ont su relever les défis de la lutte contre l'échec scolaire. Et, contrairement à ce que l'on peut entendre, nous avons actuellement tous les outils nécessaires pour offrir aux élèves un bon enseignement (manuels, objectifs annuels, possibilités d'accompagnement des élèves en difficulté, etc.). Seulement, la qualité de l'enseignement va dépendre beaucoup du professeur lui-même. Ce dernier, qui a vu ses exigences augmenter, doit fournir un travail conséquent pour préparer ses leçons, dont la physionomie a radicalement changé depuis trente ans.» ■

«La société est devenue plus exigeante»

Bernard Schneuwly, professeur de didactique des langues, doute que de plus en plus d'étudiants genevois maîtrisent mal le français

«Il n'existe aucune preuve scientifique permettant d'affirmer que le niveau en français des étudiants baisse avec les années. Et pourtant, je peux vous montrer, documents à l'appui, que cela fait cent cinquante ans que l'on exprime cette plainte,» explique Bernard Schneuwly, professeur de didactique des langues spécialisé dans l'enseignement du français. «En réalité, aussi bien à Genève qu'en Suisse, et d'ailleurs dans d'autres pays européens, le niveau global de maîtrise du français augmente dans la population, poursuit-il. Plusieurs études le montrent. L'une d'elles révèle qu'aujourd'hui, les jeunes de 16 à 25 ans lisent mieux que les personnes âgées de 46 à 55 ans ou même de 26 à 45 ans*. Et le quotidien «Le Temps» a récemment publié une étude dans laquelle on apprend que ces mêmes jeunes lisent aussi davantage.»

Cela ne signifie toutefois pas que le problème de l'apprentissage du français est inexistant. Selon le professeur genevois, c'est la société qui est devenue plus exigeante. Malgré l'avènement de la culture de l'image, il devient de moins en moins possible de s'en sortir dans n'importe quel métier ou activité sans savoir lire convenablement. L'ordinateur et Internet renforceraient cette tendance, contrairement à ce que l'on aurait pu croire. Les 15% d'élèves sortant de l'école obligatoire sans maîtriser convenablement la lecture sont donc beaucoup plus défavorisés aujourd'hui qu'ils n'auraient pu l'être il y a trente ans. «Il faut préciser que ce chiffre de 15% n'est

pas en hausse, affirme Bernard Schneuwly. Les efforts fournis par les pédagogues pour améliorer les méthodes d'apprentissage de la langue devraient au contraire permettre de réduire significativement cette proportion. Sans jamais l'éliminer totalement, bien sûr. Toutes les difficultés d'apprentissage ne peuvent être résolues par des manuels scolaires, aussi performants soient-ils.»

Ces méthodes, justement, suscitent la polémique. Pour Bernard Schneuwly, l'apprentissage de la lecture est en constante évolution. A Genève, on en discute depuis près d'un siècle. «Actuellement, nous disposons de plusieurs méthodes de lecture qui peuvent s'adapter au niveau des classes ainsi qu'à leur hétérogénéité, précise-t-il. Il ne faut pas oublier que le profil de l'immigration a changé et que de plus en plus d'élèves arrivent en Suisse en parlant des langues très éloignées du français. Par ailleurs, ces méthodes insistent également davantage sur la compréhension des textes qu'auparavant. Mais elles contiennent toujours les aspects techniques du code qui sont la décomposition de la parole continue en éléments de son et d'écriture. Il n'est pas possible de s'en passer.» Au final, c'est aux enseignants qu'il revient de choisir pour chaque classe la méthode la mieux adaptée en fonction de son niveau et de sa composition.

*«Littératie et compétences des adultes. Premiers résultats d'une enquête», Hertig, Ph. et Notter, Ph. Office fédéral de la statistique (OFS), Neuchâtel, 2005.

L'ARLE (Association refaire l'école) s'en prend vigoureusement à la rénovation de l'enseignement primaire genevois entrée en vigueur en 1994. Elle aurait entraîné une baisse des exigences de l'école. L'apprentissage du français, entre autres, en aurait fait les frais

André Duval et Muriel Joyeux sont respectivement président et membre du comité de l'ARLE. Ils sont tous les deux enseignants à l'école primaire.

Qu'est-ce qui s'est passé avec l'enseignement du français à l'école primaire genevoise?

► *André Duval:* Dès le début des années 1980, un vent appelé socioconstructivisme a soufflé sur l'école genevoise. Ce

► *Muriel Joyeux:* En ce qui concerne le français, la rénovation a été associée à de nombreuses directives du DIP. Dans l'enseignement de l'orthographe, il a ainsi fallu renoncer à la dictée, pour ne pas traumatiser les élèves. Les miens ont vite compris qu'il n'était plus nécessaire d'apprendre leur vocabulaire. Lorsque j'ai remarqué cette dérive, j'ai réintroduit de mon propre chef la récitation quotidienne. Une autre directive a supprimé

se débrouille pour se procurer du matériel didactique. Ce qui va à l'encontre de l'enseignement harmonisé, tout récemment réclamé par le peuple en votation populaire.

A propos de la lecture, qu'est-ce que la méthode globale, ou semi-globale, et a-t-elle été utilisée à Genève?

► *André Duval:* En ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, chaque enseignant est libre de choisir sa méthode depuis plus de deux décennies. Cependant, comme le montrent les deux manuels qu'il distribue, le DIP favorise depuis de nombreuses années la méthode semi-globale. Celle-ci tente également les nouveaux enseignants. Les anciens, eux, utilisent plutôt une méthode alphabétique. En fait, l'école genevoise est depuis vingt ans un labora-

La rénovation, une des

mouvement a voulu offrir aux enseignants du primaire beaucoup plus d'autonomie et permettre aux élèves d'apprendre davantage par eux-mêmes. Dans les faits, on nous a retiré petit à petit nos moyens didactiques traditionnels – jugés trop dirigistes – sans les remplacer par d'autres. Nous avons reçu des directives émanant du Département de l'instruction publique (DIP) sur la manière de procéder, mais nous ne possédions pas le matériel adéquat pour les suivre convenablement. L'aboutissement de cette évolution a été la «rénovation» qui est entrée en vigueur en 1994. Les programmes annuels ont alors été supprimés et remplacés par des objectifs d'apprentissage sur quatre ans. Cela signifie que de la 3^e primaire à la 6^e primaire l'enseignant peut faire ce qu'il veut, comme il veut, au rythme qu'il veut. Parallèlement, toute évaluation certificative (les notes et les moyennes) a été supprimée, empêchant toute possibilité de mesurer les acquis des élèves. On prétend ainsi lutter contre l'échec scolaire. En réalité, on ne fait que le cacher.

les devoirs à la maison pour les élèves de la première à la troisième année. Ça n'a l'air de rien, mais les devoirs font partie du processus d'apprentissage. C'est à la maison aussi que l'on révise et exerce ce qu'on a appris en classe. D'ailleurs, cinq ans après, on nous informait que les devoirs étaient de nouveau obligatoires. Avec ce genre de directives, beaucoup de professeurs se sentent perdus. Au final, l'enseignement du français a pâti des réformes et la baisse de niveau en orthographe, grammaire et conjugaison est aujourd'hui patente.

► *André Duval:* Sans même porter un jugement sur leur qualité, les manuels utilisés il y a trente ans en cours de français pour les élèves de 6^e primaire atteignaient au total une bonne vingtaine de centimètres d'épaisseur. Aujourd'hui nous ne recevons du DIP qu'un seul cahier de 1 centimètre. Du coup, chacun

toire d'expérimentation dont les élèves sont les cobayes.

► *Muriel Joyeux:* La méthode globale (ou semi-globale) ne commence pas l'enseignement de la lecture par des lettres et

«L'école genevoise est depuis vingt ans un laboratoire d'expérimentation dont les élèves sont les cobayes»

des sons, mais par des mots entiers qu'on associe aux dessins qui les représentent. L'élève est censé photographier le pictogramme ainsi que la morphologie du mot. On le confronte ensuite à un texte dans lequel il doit reconnaître les termes qu'il a appris. Au bout d'un moment, il devient toutefois nécessaire d'étudier les syllabes et les différents sons qu'elles



causes du mal?

contiennent mais sans hiérarchie des difficultés. Ayant pris l'habitude d'appréhender le mot globalement, l'enfant en déchiffre la première, voire les deux premières syllabes et devinera la fin. On ne lui aura pas appris à lire systématiquement et méthodiquement. Un tel élève a de fortes chances de mal maîtriser le code. La méthode alphabétique ou phonologique, quant à elle, part des lettres et des sons. Elle associe phonèmes et graphèmes en commençant par les sons les plus simples pour aller aux plus complexes. On les associe pour fabriquer des syllabes puis des mots. Les textes se corsent petit à petit. Une manière assez logique d'apprendre à lire, me semble-t-il.

La rénovation a-t-elle été évaluée?

► **Muriel Joyeux**: Elle a été évaluée une seule fois par le Service de la recherche en éducation (SRED) du DIP. Le rapport, intitulé *Le changement: un long fleuve tranquille?*, a été publié en 1999. Il compare – en 1^{re} primaire puis en 3^e – les compétences des élèves dans des classes ayant suivi un enseignement traditionnel avec

d'autres dites en rénovation. Résultat brut: «Dans l'ensemble, les élèves des écoles en rénovation obtiennent des résultats relativement moins bons que ceux des élèves des écoles qui ne sont pas en rénovation.» Très curieusement, les auteurs du rapport précisent «que la rénovation n'a pas comme objectif explicite une amélioration des acquis et compétences des élèves». Mais alors, pour quelle mystérieuse raison l'avoir introduite?

► **André Duval**: Il existe une autre étude, réalisée en 2003 par un organisme neutre, érasm, mandaté par le DIP. Je cite une de leurs conclusions: «Près de neuf enseignants sur dix estiment que la mise en œuvre des changements (la rénovation, ndlr) donne parfois l'impression que l'on navigue à vue. Une forte majorité d'entre eux sont d'accord avec les affirmations selon lesquelles les changements sont mal compris dans la population et qu'ils ont dévalorisé l'image de l'enseignement (respectivement 91% et 70%). La mise en œuvre des changements donne non seulement une impression de flottement, mais les enseignants estiment aussi fortement que la manière de mettre en place les changements

n'est pas adéquate (85%). Le jugement porté sur les buts des changements est dès lors majoritairement négatif puisque les répondants émettent des doutes sur les effets plus immédiats (87% d'entre eux adhèrent à l'affirmation selon laquelle les changements montrent difficilement leurs avantages), mais aussi sur les objectifs à plus long terme des changements en cours (84% sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les changements permettront de réduire l'échec scolaire).» Que dire de plus?

La rénovation n'a-t-elle pas amélioré les taux de réussite en français et en mathématiques?

► **André Duval**: Des taux de réussite aussi élevés que 85 ou 90% aux épreuves communes cantonales du DIP ne signifient pas que tout va bien. C'est juste la conséquence de la baisse des exigences. Nous avons publié un rapport en 2002 dans lequel nous démontrons ce phénomène. En étudiant les épreuves cantonales en mathématiques, nous avons découvert que pour obtenir la note suffisante de 3 en 2002, un élève devait répondre correctement à 37% des questions par ailleurs très peu exigeantes. Pour obtenir la même note en 1997, il fallait atteindre les 48% de réponses justes, en 1990, 56% et en 1989, 62%. ■

www.arle.ch/, www.geneve.ch/sred/, www.erasm.ch/

«Il n'y a pas de pensée unique»

Petit échantillon non exhaustif d'opinions de futurs enseignants de l'école primaire genevoise sur les méthodes didactiques apprises à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Pierre*

En fin d'études

«Le socioconstructivisme, c'est une bonne chose. Il n'y a pas pire chose pour des enfants que d'écouter passivement un enseignant durant huit heures par jour. C'est un coup à vous dégoûter de la lecture. Il ne faut pas oublier que la méthode socioconstructiviste consiste à travailler ensemble, à se motiver les uns et les autres, à apprendre sans en avoir l'air. C'est beaucoup plus efficace que la contrainte. Je comprends qu'une telle méthode ne convienne pas à tous. Certains élèves ont besoin d'être sans cesse poussés à faire leurs devoirs, mais il faut penser aussi à tous ceux pour qui l'ancienne méthode ne fonctionnait pas. Cela dit, je vais bientôt enseigner et mon objectif est de m'adapter à mes élèves, de tenir compte des besoins individuels de chacun.»

Kevin*

Nouvel enseignant en primaire

«Il ne me semble pas que la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) impose une méthode. Tout au plus en favorise-t-elle une plutôt qu'une autre. De toute façon, une fois en classe, l'enseignant a le pouvoir d'appliquer la méthode qu'il souhaite, celle qui lui correspond le mieux. Pour l'apprentissage de la lecture, je trouve que l'ancienne méthode est plus adaptée que la nouvelle. De toute façon, du moment qu'à la fin de l'année le programme est terminé et que les élèves savent lire, il n'y a pas de problèmes.»

Adèle*

3^e année

«La méthode socioconstructiviste est une catastrophe, cela a été démontré plus d'une fois. Les enseignants et les étudiants qui travaillent sur le terrain se rendent bien compte que les élèves

sont perdus, que la situation est ingérable et qu'à la fin de l'année, ils ont l'impression de n'avoir pas avancé. Certes, cela fonctionne pour certains élèves, les plus doués, mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Notre rôle est tout de même de les instruire. Les enfants qui, après une journée d'école, se motivent encore tout seul à la maison, ça n'existe pratiquement pas. Dans les cours de la FPSE, on nous inculque insidieusement des méthodes de travail qui au premier abord ont l'air fantastique et révolutionnaire. En réalité, cela ne fonctionne pas comme prévu. Il est totalement utopique de laisser à l'élève la responsabilité de gérer son travail et son temps. Un enfant a besoin de règles, de savoir où il va.»

Henri*

2^e année

«La méthode globale me paraît la plus adaptée. Aujourd'hui, les élèves apprennent tout seul par des jeux ou des petits ateliers didactiques, spécialement conçus pour qu'ils assimilent les connaissances. Ils reçoivent par exemple un programme hebdomadaire pour différentes disciplines comme la lecture ou l'écriture. L'enfant est alors libre de choisir ses activités pour chaque jour, mais il est tenu de terminer toutes ses tâches à la fin de la semaine. Je préfère cela que de faire répéter les élèves après moi. Grâce à des activités ludiques, l'enfant apprend seul et beaucoup mieux. Par exemple en mettant en relation les mots qu'il apprend avec sa propre expérience, plutôt que de les rece-

voir de l'enseignant. Cette méthode permet de changer de mode. L'élève n'est plus dans l'obligation d'apprendre. Il apprend, mais sans en avoir l'impression. D'ailleurs, il vaut mieux qu'il ait envie de travailler que de l'y obliger. L'obligation n'a jamais payé.»

Charline*

2^e année

«La FPSE propose une palette de méthodes assez variée. Il n'existe pas une pensée unique dans ce domaine. Chaque professeur a sa vision des choses et ils ne sont pas tous d'accord entre eux. Quant aux élèves qui sortent de l'école sans savoir lire et écrire correctement, c'est un problème qui a toujours existé. Il est possible que les enseignants qui sortent de la FPSE ne soient pas tous excellents et que cela puisse dans certains cas jouer un rôle. Mais il y a d'autres facteurs, comme l'environnement familial, que l'on ne peut pas négliger.» ■

*Prénoms fictifs



Une histoire d'étymologie et de phonétique

Le français vient du latin et les grammairiens du passé ont inscrit cette filiation dans la graphie. Il en résulte l'orthographe relativement complexe que l'on connaît aujourd'hui

Force est de constater que l'orthographe de la langue française est compliquée. Elle préfère souvent la graphie ph à f, elle abonde de lettres que l'on ne prononce pas, d'accents divers et variés... Comment en est-on arrivé là? «L'orthographe française se fixe relativement tard», explique Yasmina Foehr, directrice du Département de langues et littératures françaises et latines médiévales. On considère le Serment de Strasbourg (842) comme le premier monument écrit en français. Entre cette date et la création de l'Académie française au XVII^e siècle, l'établissement de normes orthographiques fait l'objet d'une évolution très lente. On le remarque bien au travers des textes des XII^e et XIII^e siècles. Un même mot peut connaître diverses réalisations écrites, qui paraissent relever d'une grande liberté dans l'usage des gra-

phies, même si l'on peut repérer des habitudes partagées par les scribes de l'époque.» Il faut dire que durant tout le Moyen Âge, la majorité des textes s'écrivent encore en latin, bien que, petit à petit, la langue vulgaire gagne du terrain. Ce bilinguisme constant est à l'origine de plusieurs habitudes orthographiques françaises qui perdureront par la suite. Un tournant important a lieu à la fin du Moyen Âge. En effet, dès le XV^e siècle, le nombre de personnes sachant écrire augmente fortement. Le français colonise des domaines jusque-là réservés au latin, comme la comptabilité ou la législation. Par l'édit de Villers-Cotterêts en 1539, le roi François I^{er} fait même du français la langue administrative et judiciaire commune à l'ensemble du royaume. Et puis, l'écriture devient également une →

Lexique élastique

Le Dictionnaire de l'Académie française a longtemps refusé dans ses colonnes les mots étrangers et les termes techniques, considérés comme impropres à l'usage du français. Une opinion largement partagée par les écrivains de l'époque. Molière, dans ces pièces, ne tourne-t-il pas systématiquement au ridicule des médecins ou des juristes communiquant dans un langage jargonneux? Du coup, le vocabulaire est, à cette époque, sévèrement limité. Les drames de Jean Racine sont d'ailleurs écrits avec seulement 2000 mots. La pauvreté du lexique est telle que Thomas Corneille, fils de Pierre, l'auteur dramatique, rédige en 1694 un Dictionnaire des termes des arts et des sciences pour compléter celui de l'Académie, puis un Dictionnaire universel géographique et historique en 1708.

A partir de la fin du XVIII^e, les choses changent du tout au tout et l'on assiste à une véritable explosion de nouveaux mots dans la production littéraire. Jean-Jacques Rousseau n'hésite pas à puiser dans les patois locaux pour écrire sa *Nouvelle Héloïse*, Jules Verne se délecte des termes issus des découvertes scientifiques et des développements techniques, etc. Le mouvement ne s'est pas tari puisqu'on voit aujourd'hui de plus en plus d'hélevétismes, de belgicisms et de particularités du Québec entrer dans les dictionnaires de la langue française.



affaire privée, sortant du cercle restreint des scribes traditionnels. La conséquence de cette diversification des rédacteurs est que l'écriture, soumise aux particularismes de chacun, devient de moins en moins lisible par le plus grand nombre. «A cette époque, des gens de lettres (notaires, clercs, chroniqueurs...) ont commencé à mettre au point une stratégie de repérage des mots, poursuit Yasmina Foehr. Il s'agissait de pouvoir les reconnaître visuellement, mais aussi d'éviter les ambiguïtés entre les homonymes. Comme ces personnes étaient de culture latine, elles ont abondamment usé de cette étymologie. D'où l'apparition de lettres qui ne se prononcent pas, mais qui rappellent l'origine classique de nombreux mots français. On écrit alors estoile, maistre, etc. Idem pour les mots grecs qui conservent leurs graphies caractéristiques comme les ph, th, y...» Malgré ces efforts de standardisation, la langue demeure très fluctuante d'un auteur à l'autre. Au début du XVII^e siècle, on hésite encore sur la conjugaison de certains verbes (recouvrer/recouvrir), le genre des mots n'est pas toujours fixé, leur morphologie est parfois flottante (hirondelle, arondelle ou erondelle) et la prononciation variable. «L'orthographe change d'un imprimeur à l'autre, précise Olivier Pot, professeur au Département de langue et de littérature françaises modernes. Ce sont eux qui décident quelles graphies ils utiliseront dans les ouvrages qu'ils éditent et l'on observe de grandes différences entre les manuscrits et les textes imprimés. Au XVI^e siècle, on peut →

«Ta ht du p1?»

Le français s'est adapté comme il a pu aux nouveaux moyens de communication que sont les SMS (Short Message Service) et le chat sur Internet. Mais, selon les linguistes, la langue de Molière ne risque pas d'être corrompue par ces habitudes de rédaction qui visent avant tout la rapidité d'exécution. «Les SMS ou le chat fournissent des conditions de communication qui ne sont ni tout à fait de l'écrit, ni tout à fait de l'oral, explique Antoine Auchlin, maître d'enseignement et de recherche au Département de linguistique. Pour rédiger plus rapidement ces petits textes, on procède à certains sacrifices orthographiques, le maître mot étant d'utiliser le moins possible de touches. Résultat, cette graphie tend à abrèger l'écriture (slmt pour seulement, tjs pour toujours...) ou à la phonétiser. On voit aussi apparaître le recours au nom de la lettre, souvent une consonne ("je t m", pour "je t'aime").» Pour le linguiste, il ne s'agit pas là d'un chaos orthographique. Mieux: le fait que la graphie soit correcte ou non dans les SMS ne signifie pas que l'auteur est ignorant de l'orthographe. Ecrire «é» à la place de «er», «ais», «ai» ou encore «aient» à la fin des verbes n'obéit qu'à un impératif: aller plus vite. Les adeptes du chat savent ce qu'ils font. D'ailleurs, si l'orthographe est totalement libérée, la grammaire, même appauvrie, est respectée. L'ordre des mots est juste, les liaisons sont recréées («ou pe ton se procuré...») on retrouve même les points d'interrogation en fin de phrase. Il n'y a aucune ambiguïté. «Il est évident que le français subit des distorsions dans les SMS et les chat, précise Antoine Auchlin. Par ailleurs, en plus d'être fonctionnel, ce style gra-

phique présente l'avantage d'affranchir la communication écrite du poids de la norme et des stigmatisations liées à son non-respect. Mais tout cela ne signifie pas encore que ces déviances contamineront le reste de la production écrite. Il faudrait pour cela que ces codes aient des avantages indéniables en dehors de leurs structures spécifiques. Mais il n'y a pas les mêmes impératifs de brièveté et de rapidité dans la rédaction de lettres, de livres, de textes ou de CV.» Sans parler du fait que le code utilisé sur les téléphones portables et sur Internet devient vite abscons pour le néophyte. L'«esprit de clocher» prend largement le dessus sur l'esprit d'intercourse (lire encadré ci-dessus). Ne faut-il pas faire partie de la communauté du chat pour comprendre immédiatement la phrase «ta ht du p1?» et répondre sans sourire «GspR b1, kestu X?»

Le premier dictionnaire est imprimé à Genève

26

Coiffé au poteau. Le premier Dictionnaire de l'Académie française – paru en 1692 près de soixante ans après la création de l'institution – a en effet été doublé par le dictionnaire de Richelet, imprimé à Genève en 1680, et par celui de Furetière, sorti à Amsterdam en 1690. Le grammairien français Pierre Richelet était le collaborateur d'Olivier Patru, un membre de l'Académie française qui lui a permis d'assister aux séances de l'institution. Remarquant l'extrême lenteur de l'avancement du Dictionnaire, il décide de lancer sa propre opération. Soutenu par Olivier Patru,

François Cassandre et Nicolas Frémont d'Ablancourt, Pierre Richelet entreprend alors la rédaction du Dictionnaire français, qui, à la différence du futur lexique de l'Académie, sera nourri de citations d'auteurs anciens et contemporains. L'ouvrage est composé rapidement et est édité à Genève, en 1680, chez l'imprimeur Jean Herman Widerhold. Il est interdit en France parce qu'il porte atteinte au privilège exclusif de l'Académie française en matière lexicographique, mais il entre en France de manière clandestine et connaît un vif succès, avec quatre rééditions du vivant de

l'auteur, en 1685, 1688, 1689 et 1690 et autant de contrefaçons. Au même moment, Antoine Furetière, homme de lettres et académicien, est lui aussi agacé par la léthargie qui semble toucher les travaux du Dictionnaire de l'Académie. Le refus de prendre en compte les termes scientifiques, techniques et artistiques l'irrite tout autant et c'est pourquoi il sollicite et obtient de Louis XIV un privilège pour publier son propre dictionnaire, dont il commence la rédaction dès le début des années 1650. Ayant publié en 1684 déjà un extrait de son œuvre, il est exclu

l'année suivante de l'Académie, qui voit ce concurrent venu de ses propres rangs d'un très mauvais œil. Son Dictionnaire universel est finalement publié à La Haye et à Rotterdam en 1690 par Arnout et Reinier Leers, deux ans après sa mort. Il le sera ensuite en France deux ans après la parution du Dictionnaire de l'Académie. Il connaîtra de nombreuses rééditions et sera même connu comme «Le Furetière».



même reconnaître l'éditeur rien qu'en analysant l'orthographe du texte.»

Au cours du XVII^e siècle, de nombreux grammairiens (Claude Favre de Vaugelas, surtout) expriment le désir d'unifier les variations orthographiques et grammaticales dans un langage «moyen», compréhensible par tous. Ce sera le rôle attribué à l'Académie française, fondée en

«La principale fonction de l'Académie sera de travailler, avec tout le soin et toute la diligence possibles, à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences», spécifie l'article 24 des statuts. L'institution publie la première édition de son dictionnaire en 1694 dans lequel elle affirme avoir réalisé un compromis

entre l'ancienne orthographe, influencée par l'étymologie, et celle fondée sur l'oral, soutenue par les réformateurs de l'époque. De fait, le français écrit subit quelques simplifications: suppression de certaines consonnes étymologiques (mud

devient mu), distinction du i et du j, du u et du v, restriction de l'usage du y, recours encore timide aux accents pour marquer la disparition d'une consonne (estoile devient étoile, voulte devient voûte, etc.). Plus tard, les terminaisons des mots (surtout des verbes à l'imparfait) en oit ou ois sont changées en ait ou ais. →

«Au XVI^e siècle, on peut reconnaître l'éditeur en analysant l'orthographe d'un texte»

1635. La création de cette institution doit beaucoup au gouvernement de Richelieu qui a rapidement compris l'intérêt qu'il avait dans une telle entreprise. Avec l'Académie, l'autorité se dote en effet d'un instrument utile à sa politique intérieure d'unification du royaume tout en participant à son rayonnement diplomatique à l'étranger.

Intercourse et esprit de clocher

Ferdinand de Saussure, le créateur de la linguistique mort en 1913, a identifié deux tendances dans l'évolution d'une langue. La première est la force d'intercourse, c'est-à-dire la volonté de différentes communautés de pouvoir communiquer entre elles. Elle favorise le partage d'un même idiome par le plus grand nombre possible de personnes. Dans ce cas, toutes les graphies ayant trait à des dialectes régionaux tendent à disparaître. À l'inverse, l'esprit de clocher favorise l'émergence de parlers locaux, très identitaires et que ne comprennent qu'un nombre limité de gens.

Vu à travers ce prisme, on remarque que le français de Suisse romande et les dialectes suisse-allemand suivent des voies opposées. De ce côté-ci de la Sarine, la langue est définie par rapport à celle de la France. Le français du Valais n'a pas plus de points communs avec celui de Neuchâtel qu'avec celui de Paris, par exemple. Malgré certaines prononciations régionales et des mots venant d'anciens patois, il n'y a pas de «dissidence» marquée.

En revanche, si un jour la volonté de définir une forme écrite du dialecte suisse-allemand aboutissait, alors cela aurait pour effet de limiter le nombre de lecteurs potentiels. Par exemple, si certains journaux zurichois devaient subitement paraître en schwyzerdütsch, il est évident qu'ils perdraient immédiatement leur lectorat allemand – fort important d'ailleurs.

«Les simplifications admises par l'Académie sont en réalité assez timides, nuance Olivier Pot. Dès le milieu du XVI^e siècle, cent ans avant la création de l'institution, les grammairiens débattaient déjà sur une profonde réforme de la langue écrite visant à la rendre plus phonétique. L'idée étant de supprimer les lettres muettes, de remplacer les ph par des f, etc. Finalement, cette vision d'une orthographe plus simple n'a pas triomphé. Les let-

trés de cette époque désiraient sans doute conserver leur avantage: celui de devoir maîtriser les langues anciennes pour pouvoir écrire correctement le français.»

L'Académie française n'a finalement pas réussi à exercer une influence décisive sur la fixation de l'orthographe. Preuve en est la grande variation des graphies, qui persistent même après la première édition du Dictionnaire de l'institution

en 1692. Les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) sont notamment truffés de variantes orthographiques très personnelles – gommées ensuite par l'éditeur avant l'impression.

Phylactère et non filacter

C'est l'entrée en vigueur de l'école obligatoire à la fin du XIX^e siècle qui aurait créé les premières règles véritablement contraignantes. L'orthographe, mais aussi la grammaire se durcissent alors. Les grammairiens se réunissent, des manuels sont rédigés, les autorités politiques s'en mêlent à coups de décrets et d'inspecteurs et la dictée, examen d'un genre nouveau, fait son apparition. C'est le prix à payer pour réussir une scolarisation de masse.

Une réforme phonétique similaire à celle des grammairiens du XVI^e siècle a encore été proposée par les linguistes au début du XX^e siècle en France. Des décrets ont été préparés – des textes ont même été rédigés selon ces règles plus simples qui rappellent l'orthographe de l'espagnol actuel –, mais ils n'ont finalement jamais été signés. C'est pourquoi nous continuons d'écrire phylactère, et non filacter. ■

Les fautes qui ont de l'avenir

Pour les linguistes, il y a fautes et fautes. Il y a celles que commettent les étudiants et que les enseignants de l'université, toutes facultés confondues, corrigent à longueur de copie depuis des décennies. Celles-ci démontrent les manques dans la maîtrise du français et peut-être aussi les lacunes de l'enseignement de la langue tout au long de la formation primaire et secondaire. Et puis il y a celles qui finissent par exercer une pression sur la langue officielle jusqu'à ce qu'elles entrent dans le dictionnaire. Dans sa Grammaire des fautes, le linguiste genevois Henri Frei, mort en 1980, affirme en effet que les fautes d'aujourd'hui, du moins celles qui deviennent systématiques et répandues dans de larges portions

de la population, sont les prémices d'un changement de l'idiome. L'usage de plus en plus répandu de ces déviances leur ouvre finalement les portes de la langue officielle. Ainsi, peut-être qu'un jour, par esprit de simplification généralisé, une majorité de gens écrira f à la place de ph. La première orthographe deviendrait officielle, la seconde archaïque.



Parlé-vous francé?

Testez votre niveau de français au travers de ce petit bêtisier construit à partir d'énoncés fautifs tirés de la presse régionale

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <p>1) La métaphysique de X. a exhalé bien des imaginations et fait tourné bien des têtes.</p> <p>2) Réquisitionner un médecin américain frisait à tout le moins de l'offense.</p> <p>3) On assiste à une perte de repaires et de valeurs chez les jeunes.</p> <p>4) Le coureur sert les dents mais n'arrive que quatrième.</p> <p>5) Des centaines de serpents vénéneux campent dans leur école.</p> | <p>6) Des scènes violentes inutiles, qui dénotent par rapport au reste du film.</p> <p>7) La composition du tableau véhicule un sentiment de sérénité emprunt de renoncement.</p> <p>8) Demande-t'on à quel-qu'un s'il aurait préféré que ce soit sa femme qui meurt plutot que son fils?</p> <p>9) L'autre hémisphère est plus chaude.</p> <p>10) Cherchons appartement en collocation ou studio libre à louer.</p> | <p>11) La police s'est rendue compte de ses problèmes de communication.</p> <p>12) Berlusconi le répète depuis 1994, c'est pour «libérer l'Italie des communistes» si, cinq ans après la chute du mur de Berlin, Sua Emittenza s'est résignée à «boire l'amer calice de la politique».</p> <p>13) Nous souhaitons arda-ment que vous vous joignez à nous.</p> <p>14) Elle avait une irruption de boutons autour de la bouche.</p> | <p>15) Ils se sont montrés très menaçants et exigé que je leur remette la disquette.</p> <p>16) Cette décision ne souffre d'aucun délai.</p> <p>17) Il était complètement omnubilé.</p> <p>18) Ils se sont plus tous les deux.</p> <p>19) Cette pièce a rapidement conqûéri un large public de tous âges.</p> <p>20) L'étudiant se trouve contraint de se coltiner avec des matières qu'il n'a pas choisi.</p> |
|---|---|---|--|

Réponses

- 1) La métaphysique de X. a *exhalé* bien des imaginations et fait tourner bien des têtes.
- 2) Réquisitionner un médecin américain frisait *l'offense*.
- 3) On assiste à une perte de *repères* et de valeurs chez les jeunes.
- 4) Le coureur *sert* les dents mais n'arrive que quatrième.
- 5) Des centaines de serpents *venimeux* campent dans leur école.
- 6) Des scènes violentes inutiles, qui *dénotent* par rapport au reste du film.
- 7) La composition du tableau véhicule un sentiment de sérénité *emprunt* de renoncement.
- 8) *Demande-t-on* à quelqu'un s'il aurait préféré que ce soit sa femme qui *meure plutôt* que son fils?
- 9) L'autre hémisphère est plus *chaud*.
- 10) Cherchons appartement en *collocation* ou studio libre à louer.
- 11) La police s'est *rendu* compte de ses problèmes de communication.
- 12) Berlusconi le répète depuis 1994, c'est pour «libérer l'Italie des communistes» *que*, cinq ans après la chute du mur de Berlin, Sua Emittenza s'est résignée à «boire l'amer calice de la politique».
- 13) Nous souhaitons *ardemment* que vous vous joignez à nous.
- 14) Elle avait une *irruption* de boutons autour de la bouche.
- 15) Ils se sont montrés très menaçants et *ont* exigé que je leur remette la disquette.
- 16) Cette décision ne souffre *aucun* délai.
- 17) Il était complètement *obnubilé*.
- 18) Ils se sont *plus* tous les deux.
- 19) Cette pièce a rapidement conqûéri un large public de tous âges.
- 20) L'étudiant se trouve contraint de se coltiner avec des matières qu'il n'a pas *choisies*.